

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit: **HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche**
 - Code du produit: 1290.xxxx.xx Glue
 - UFI: UH00-C0TV-Q001-1DX6

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

- Secteur d'utilisation
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- Emploi de la substance / de la préparation: Colle

· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur:
Hersteller:
HG pro- Innovations GmbH
Wagnergraben 1
A-5152 Michaelbeuren bei Salzburg
Tel. +43 720 310 355

Vertrieb Schweiz:
GYSO AG
Steinackerstrasse 34
CH-8302 Kloten
Tel. +41 43 255 55 55
Mail: info@gyso.ch

- Service chargé des renseignements: Département technique
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Centre Suisse d' information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS07

- Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 1)

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
2-cyanoacrylate d' éthyle
- Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
P503 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à l'élimination/à la récupération/au recyclage.
- Indications complémentaires:
Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.
- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
 - Pictogrammes de danger



GHS07

- Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
2-cyanoacrylate d' éthyle
- Mentions de danger
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 2)

- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
 P503 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à l'élimination/à la récupération/au recyclage.

· 2.3 Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 7085-85-0 EINECS: 230-391-5 Reg.nr.: 01-2119527766-29-XXXX	2-cyanoacrylate d' éthyle ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335 Limite de concentration spécifique: STOT SE 3; H335:C ≥ 10 %	95-<100%
CAS: 9011-87-4 Numéro CE: 618-476-9	Acide 2-propénoïque, ester méthylique de 2-méthyle, polymère avec 2-propénoate de méthyle ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	2,5-<10%
CAS: 123-31-9 EINECS: 204-617-8 Reg.nr.: 01-2119524016-51-XXXX	1,4-dihydroxybenzène ⚠ Muta. 2, H341; Carc. 2, H351; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	<0,1%

- Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation:
 - Veiller à l'apport d'air frais.
 - En cas de malaise, recourir à un traitement médical.
- Après contact avec la peau:
 - Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 - Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.
- Après contact avec les yeux:
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes. Enlever si possible les lentilles de contact éventuellement présentes. Continuer à rincer.
 - Si l'irritation des yeux persiste : demander un avis médical/consulter un médecin.
 - Ne pas forcer les paupières collées et ne les faire ouvrir que par un professionnel.
- Après ingestion:
 - Recourir à un traitement médical.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 3)

Ne pas donner à boire

NE PAS faire vomir.

Assurez-vous que les voies respiratoires ne sont pas obstruées. Le produit se polymérise immédiatement dans la bouche et ne peut donc pas être avalé. La salive sépare le produit durci lentement de la bouche (en plusieurs heures).

N'essayez pas de retirer l'adhésif polymérisé de la bouche. Vérifier la bouche. bouche pour s'assurer que la colle, si elle se détache, ne sera pas avalée.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les cyanoacrylates dégagent de la chaleur lors de leur solidification. Une contamination de grande surface par la

de l'adhésif peut générer suffisamment de chaleur pour provoquer une brûlure. Brûlures doivent être traitées normalement, après que le polymère a été soigneusement retiré de la peau. a été effectuée. Retirer l'adhésif en l'exfoliant doucement pendant qu'il recouvre la zone.

zone contaminée trempée dans de l'eau froide. Il faut plus de temps pour enlever l'adhésif d'enlever la colle avec de l'eau froide, mais cela reste efficace.

En cas de collage involontaire de vêtements sur la peau humaine :

Si la colle cyanoacrylate a giclé sur les vêtements et a pénétré jusqu'à la peau

a été enlevée, les vêtements ne doivent jamais être retirés de force de la peau. Si la colle est les vêtements sont collés directement sur la peau et que la personne n'a pas de sensation de brûlure,

la zone touchée doit être imbibée d'eau chaude savonneuse et les vêtements doivent être retirés.

être retiré avec précaution par pelage ou en le roulant en arrière. En cas de sensation de brûlure, utiliser de l'eau froide.

brûlure, il convient d'utiliser de l'eau froide. Le retrait forcé d'un vêtement

des vêtements collés peut endommager mécaniquement la peau et provoquer des blessures.

peut provoquer des blessures graves.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

Mettre la fiche de données de sécurité à la disposition du médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

CH/FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'utiliser qu'avec une aération suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'inflammation.

Veiller à bien nettoyer la peau après le travail et avant les pauses.

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Protection préventive de la peau par une pommade de protection cutanée.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· Classe de stockage: 10

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
7085-85-0 2-cyanoacrylate d' éthyle	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 9 mg/m ³ , 2 ppm
123-31-9 1,4-dihydroxybenzène	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2 e mg/m ³ Valeur à long terme: 2 e mg/m ³ H S C2 M2;

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:
 - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

ABEK Filter

Appareil de filtration à court terme, filtre A. (DIN EN 14387)

· Protection des mains:

Gants de protection

Gants en caoutchouc

Recommandé: caoutchouc nitrile > = 0,4 mm d'épaisseur de couche. Indice de protection 6, correspondant à > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 7)

-CH/FR-

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 6)

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 2).

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en tissu épais
- Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.
 - État physique: Liquide
 - Couleur: Incolore
 - Odeur: Caractéristique
 - Seuil olfactif: Non déterminé.
- Granularité:
 - Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
 - Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 214 °C
 - Inflammabilité: Non applicable.
 - Limites inférieure et supérieure d'explosion
 - Inférieure: Non déterminé.
 - Supérieure: Non déterminé.
 - Point d'éclair: 87 °C
 - Température de décomposition: Non déterminé.
 - pH: Non déterminé.
- Bloomgram:
 - Viscosité:
 - Viscosité cinématique: Non déterminé.
- Viscosité:
 - Dynamique: Non déterminé.
- Solubilité
 - l'eau: Non déterminé.
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Non déterminé.
- Pression de vapeur à 20 °C: 2,1 hPa
- Densité et/ou densité relative
 - Densité à 20 °C: 1,05 g/cm³
 - Densité relative: Non déterminé.
 - Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

- Aspect:
- Forme: Liquide

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. <ul style="list-style-type: none"> · Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément. · Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif. · Changement d'état <ul style="list-style-type: none"> · Vitesse d'évaporation. Non déterminé. 	
<ul style="list-style-type: none"> · Informations concernant les classes de danger physique <ul style="list-style-type: none"> · Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant · Volatile Organic Compounds · VOCV (CH): 0,00 % 	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Aucune réaction dangereuse ne se produit si le produit est manipulé et stocké conformément aux instructions.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable si stocké et manipulé correctement.
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux agents oxydants forts.
Polymérisation au contact de l'eau, d'alcools, d'amines ou d'alcalis.
- **10.4 Conditions à éviter** fort chauffage
- **10.5 Matières incompatibles:** Sensible à l'humidité.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
 - Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

(suite page 9)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 8)

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien
--

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

123-31-9 1,4-dihydroxybenzène

LC50 (96h)	0,044 mg/l (Pimephales promelas)
------------	----------------------------------

EC50 (24h)	0,12 mg/l (Daphnia magna)
------------	---------------------------

- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Le produit durci est immobile.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
 - Autres indications écologiques:
 - Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Demander des informations sur l'élimination/la réutilisation/le recyclage au fabricant/fournisseur.

- Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

08 00 00: Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression

08 04 00: Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité)

08 04 09: Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Classification: ds = les déchets spéciaux

15 00 00: Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs)

15 01 00: Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes)

15 01 10: Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux

Classification: ds = les déchets spéciaux

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 9)

- Emballages non nettoyés:
 - Recommandation:
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.
 - Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

- ADR/RID/ADN, IMDG néant
- IATA UN3334

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

- ADR/RID/ADN, IMDG néant
- IATA Aviation regulated liquid, n.o.s.
- ADR/RID/ADN
- Classe ADN/R: néant

- IATA



- Class 9 Matières et objets dangereux divers.
- Label 9

· **14.4 Groupe d'emballage**

- ADR/RID/ADN, IMDG néant
- IATA III

· **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:

- IATA

Instructions d'emballage (avion cargo): 964
 Instructions d'emballage (LQ): Y964
 Groupe d'emballage: III
 Étiquette de danger: Divers
INSTRUCTIONS D'EMBALLAGE
 (avions de passagers): 964
 Instructions d'emballage (LQ): Y964
 Groupe d'emballage: III
 Étiquette de danger: Divers

- Remarques:

Celui fourni ici La classification du transport n'est possible que destiné à des fins d'information et sont basés uniquement sur les propriétés du matériel non emballé Description dans ce Fiche de données de sécurité. Les classifications de transport peuvent être faites avec le Moyens de transport, taille de

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 10)

	l'emballage et les variations régionales ou Les réglementations nationales varient.
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3334 Aviation regulated liquid, n.o.s. (Ethyl 2-cyanoacrylate)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- Usage usage privé et industriel
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS07

- Mention d'avertissement
sans objet
Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
2-cyanoacrylate d' éthyle
- Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
P503	Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à l'élimination/à la récupération/au recyclage.

(suite page 12)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 11)

- Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:

- Classement des liquides pouvant polluer les eaux:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H302 Nocif en cas d'ingestion.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 - H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 - H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- Service établissant la fiche technique: Département technique

- Contact: + 41 (0)43 255 55 55

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

(suite page 13)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 07.02.2024

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 07.02.2024

Nom du produit: HG POWER GLUE - Schweissnaht aus der Flasche

(suite de la page 12)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
· * Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR